

Compte rendu de la réunion de la commission statut-RI des APNP

tenue le 17 mars 2014 à la Cité des Pyrénées de Pau

présents : Philippe Banos, J.Claude Colorado, J.Marie Deladerrière, Colette Giard, Hevé Latkowski, Huguette Pastor, J.Louis Rey ; excusé : Roger Blanc

- Règlement des sorties : deux nouvelles propositions de modification sont adoptées, l'une sur les sorties d'essai qui deviendraient sorties « découverte » et sur le sort des avances en cas de désistement, la rédaction actuelle n'étant pas conforme au statut de bénévole des encadrants et ayant donné lieu à un certain nombre de problèmes. Les propositions ainsi que celles adoptées lors de la précédente réunion figurent en rouge sur le projet de règlement joint.
Un débat s'engage sur les frais de déplacement engagés par les encadrants. Il est rappelé qu'un bénévole ne peut déclarer que des frais réellement engagés pour la reconnaissance des sorties et que pour les sorties c'est, sauf exception justifiée, le principe de la participation de covoiturage qui s'applique.
Aucune modification des textes en vigueur n'est proposée sur ce point.
- Statuts : le texte du projet de statuts validé par le CA du 03/09/12 est examiné jusqu'à l'article 11 inclus. Des propositions de modification de détail sont adoptées, elles figurent en rouge sur le projet joint. La commission laisse à l'appréciation du CA les questions du caractère obligatoire ou facultatif de la constitution des comités en association loi 1901 et de la vice-présidence de droit des responsables de comités.
- La prochaine réunion qui aura pour objet de terminer la mise à jour du projet de statuts et de commencer celle du règlement intérieur aura lieu le mardi 8 avril à 15h à Tarbes.